

<http://ugtg.org/spip.php?article1185>



# Lettre de L'UGTG à Mme PENCHARD, ministre de l'outre-mer

- Dossier spécial LKP - La Guadeloupe sé tannou ! -



Date de mise en ligne mercredi 14 avril 2010

---

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

---

**Objet : Reconnaissance des Syndicats Guadeloupéens.**

Madame la Ministre,

L'article 102 du protocole du 04 mars 2009 prévoit que : "**le Directeur du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle établira la liste des organismes paritaires où ne sont pas présent les Syndicats Guadeloupéens. Afin d'assurer leur présence dans ces organismes, l'Etat s'engage, selon le niveau de texte concerné, soit à procéder aux modifications réglementaires requises, soit à favoriser les modifications législatives en ce sens**".

Un an après, rien n'a été fait, sinon l'intervention de Nicolas SARKOZY le 06 novembre 2009 laissant entendre que le Gouvernement saisirait les partenaires sociaux d'une demande de reconnaissance du fait syndical des régions et départements d'outre-mer ; demande, vous en conviendrez qui ne répond en rien aux engagements de l'article 102 et pire encore, tend à le remettre en cause.

Aussi, nous venons par la présente vous rappeler notre détermination à faire reconnaître la représentativité des Syndicats Guadeloupéens.

**Nou péké fè dèyè.**

Le Secrétaire Général

E. DOMOTA

**Copie :**

**au Préfet de Région Gpe**

**à la DDTE**

**au Conseil Régional**

**au Conseil Général**

**à la Presse**